

## REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2020

Présents : JL BALADRE, A CAVIER, M DELCAYRE, M PERIE, P LEFEVRE, A LONGE, F PAGES, D TAMAGNAUD, I TOULZAC

Absents excusés : N FAVRESSE, D BARRES donne pouvoir à J-Luc BALADRE

### Ordre du jour :

- Désignation secrétaire de séance
- Désignation : 1 Délégué(e) titulaire et 1 Délégué(e) suppléant pour le SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU CAUSSE DE MARTEL ET DE LA VALLEE DE LA DORDOGNE
- Questions diverses

### Désignation Secrétaire de séance :

M. Fabien PAGES est désigné secrétaire de séance.

### Désignation : 1 Délégué(e) titulaire et 1 Délégué(e) suppléant pour le SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU CAUSSE DE MARTEL ET DE LA VALLEE DE LA DORDOGNE

Monsieur le Maire énumère les communes adhérentes au syndicat : Baladou, Cavagnac, Condat, Creysse, Cuzance, Gignac, Lachapelle-Auzac, le Vignon en Quercy, Martel, Mayrac, Meyronne, Pinsac en partie, Saint-Denis-les-Martel, Saint-Michel de Bannières, Saint-Sozy, Strenquels, et la Communauté de Communes du Pays de Fénélon pour la Commune de Borrèze

M BARRES et Mme CAVIER se portent candidats pour être titulaire. Du fait de l'absence de M BARRES, le Conseil décide de reporter la décision.

### Questions diverses :

Monsieur le Maire fait part au conseil d'un dispositif mise en place par Cauvaldor pour soutenir l'économie locale : « Consom'Local ». Bon d'achat de 20€ par foyer fiscal de la communauté de communes pour 40€ d'achat chez un commerçant hors grande surface.

Après un dernier tour de table Monsieur le Maire clôture la séance à 22 H 30.